

Paris, le 14 juin 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Thierry Dubois, réélu Président du CNETH pour un cinquième mandat



© : CNETH

Lors de l'Assemblée Générale du 3 juin dernier, **Thierry Dubois**, Président du Conseil de surveillance des Thermes de Saujon (Charente-Maritime), **a été réélu Président du CNETH** (Conseil National des Établissements Thermaux) pour un cinquième mandat.

Depuis toujours, Thierry Dubois est un acteur majeur du thermalisme. Il a souhaité affirmer qu'il poursuivrait les actions entreprises par le syndicat avec l'appui des membres de son Conseil d'Administration. Le Président a particulièrement insisté sur le **rôle d'acteurs de la santé publique incarné par les établissements thermaux**, sur le soutien des études médicales destinées à prouver les effets thérapeutiques du thermalisme et répondre à l'évaluation du service médical rendu. **Aujourd'hui, le thermalisme est prêt à prendre en charge des patients atteints de certaines séquelles post-Covid 19, aussi bien psychiques que physiques.**

*« Je continuerai également à mener avec force toutes les actions qui permettront de **donner un véritable statut à la médecine thermale** en restant à l'écoute de tous les interlocuteurs de notre profession, et à solliciter les établissements thermaux à s'orienter d'avantage vers des programmes de prévention »* insiste Thierry Dubois.

Lors de cette Assemblée Générale, Didier Monssus, Président de la société thermale de Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire) a été nommé administrateur.

Thierry Dubois est par ailleurs Président d'**ESPA** (European Spas Association), l'association européenne professionnelle du thermalisme.

LES CHIFFRES CLES DU THERMALISME

- 90 stations thermales sont en activité sur le territoire français, 113 établissements thermaux.
- 770 sources en France, soit 20% du capital thermal européen.
- 850 médecins thermaux exercent dans les stations thermales.
- 200 000 curistes en 2020 ont séjourné en moyenne 18 jours dans les stations thermales françaises vs 580 000 curistes en 2019
- Plus de 10 millions de journées de soins sont délivrées tous les ans par les établissements thermaux.
- Depuis 2004, plus de 14 millions d'euros ont été consacrés à la recherche thermale.
- 10 000 emplois directs non dé-localisables
- 100 000 emplois directs, indirects ou induits non dé-localisables dépendent du thermalisme.
- 1,3 milliard d'euros, c'est le volume d'activité généré chaque année par la filière thermale.
- 71% du chiffre d'affaires des établissements thermaux sont réinjectés dans l'économie locale.
- Ces dernières années, tous les établissements thermaux ont été rénovés et les stations thermales ont consenti d'importants investissements : 825 millions d'euros au cours de la période 2016-2021.
- Le PIB thermal représente plus de 520 millions d'euros dont 44% reviennent aux budgets publics au titre des prélèvements fiscaux et sociaux.
- Plus que jamais, le thermalisme est une source de richesse au service des territoires : 100 curistes supplémentaires génèrent en effet 6 emplois nouveaux.
- 71% des communes thermales ont moins de 5000 habitants. Pour elles, souvent, l'activité thermale représente l'essentiel de leurs ressources.
- La part du thermalisme est seulement de 0,15 % des dépenses de l'Assurance Maladie.

BIOGRAPHIE DE THIERRY DUBOIS

Né le 13 décembre 1949 à Neuilly-sur-Seine

Diplômé de l'ESSCA (*École Supérieure des Sciences Commerciales d'Angers*)

Troisième cycle de gestion - ICG (*Institut de Contrôle de Gestion*)

Carrière

- Thermes de Saujon
- Directeur Général des Thermes de Saujon (1990) puis Président du Directoire (1997 - 2013)
- Président du Conseil de Surveillance des Thermes de Saujon (depuis janvier 2014)

Mandats syndicaux patronaux

- Président du CNETH (depuis juin 2009)
- Membre du Comité de direction de la CPME
- Membre du Conseil d'administration du SYNERPA

Mandats associatifs

- Vice-président de la Fédération Thermale et Climatique Française
- Vice-président de l'AFRETh (*Association Française pour la Recherche Thermale*)
- Président d'ESPA (*European Spas Association*)

Créé en 2002 à la suite de la fusion des syndicats professionnels, le C.N.E.Th (Conseil National des Établissements Thermaux) regroupe la totalité des établissements thermaux français. Sa vocation est de travailler, en concertation avec les pouvoirs publics, à l'amélioration et à une meilleure reconnaissance de la médecine thermale. Ses missions reposent sur la défense des intérêts des établissements thermaux auprès des différentes instances de l'État et de l'Assurance Maladie, sur la diffusion d'une information pédagogique pour faire connaître les atouts de cette médecine, tant auprès du grand public que de la communauté médicale, et également sur la mise en oeuvre d'études pour évaluer scientifiquement le Service Médical Rendu (SMR) des cures.

www.medecinthermale.fr

Contact presse

Service Compris

Bertrand de Tilleul - bdetilleul@service-compris.com - +33 (0)6 10 34 60 46